



Bureau fédéral d'examen
des évaluations environnementales

Federal Environmental Assessment
Review Office

MANUEL RELATIF À LA PARTICIPATION DU PUBLIC À L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE:

ORGANISER ET EXÉCUTER DES PROGRAMMES DE PARTICIPATION DU PUBLIC

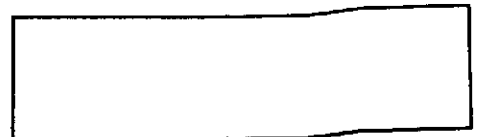
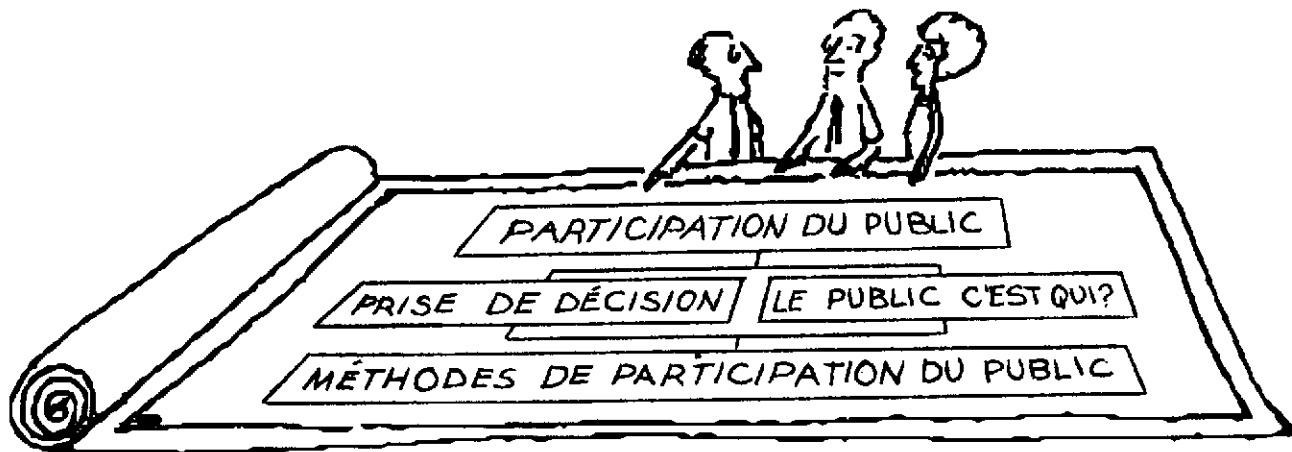
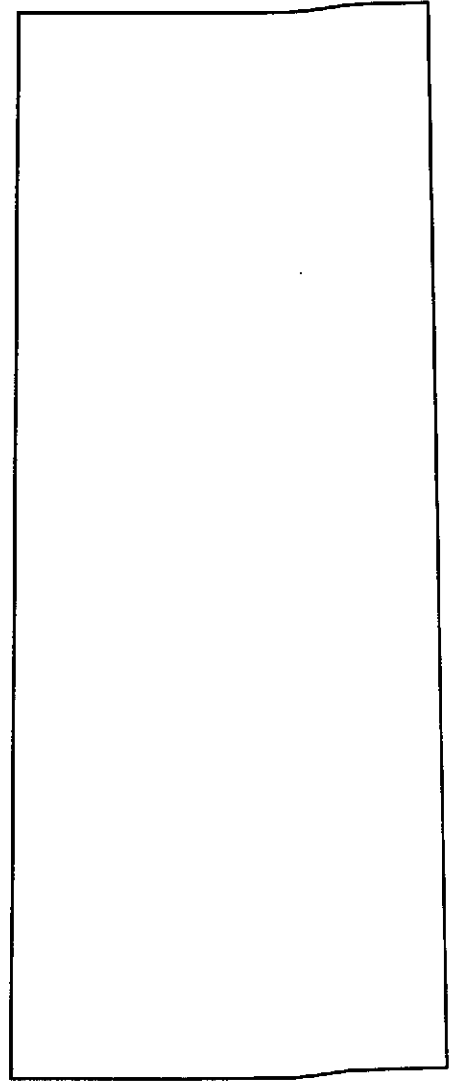


Canada

PARTICIPATION DU PUBLIC

ORGANISER ET EXÉCUTER DES PROGRAMMES DE PARTICIPATION DU PUBLIC

RÉSUMÉ



Mandat fédéral concernant la participation du public

Le mandat fédéral concernant la participation du public est défini dans le Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement du 22 juin 1984. En vertu de ce décret, le ministère responsable

- «étudie [...] les préoccupations du public qui concernent la proposition et ses effets possibles sur l'environnement.» (article 4 1 b)
- «doit se servir du processus d'examen public comme instrument de travail au cours des premières étapes du développement d'une proposition plutôt que comme mécanisme réglementaire, et rendre les résultats de l'examen public disponibles aux fins des délibérations de nature réglementaire portant sur la proposition.» (article 5 2)
- «doit s'assurer [...] que le public a accès à l'information concernant cette proposition conformément à la Loi sur l'accès à l'information.» (article 15b)



ENCOURAGER DAVANTAGE LA PARTICIPATION DU PUBLIC À LA PRISE DE DÉCISION

En septembre 1987, le groupe de travail national sur l'environnement et l'économie publiait son rapport final et faisait état de recommandations relatives à l'intégration des prises de décisions environnementales aux prises de décisions économiques. Ce rapport a été préparé grâce à un processus de consultation multipartite auquel participaient de nombreux représentants de la société canadienne oeuvrant dans les secteurs privé et public ainsi que dans le domaine de l'instruction. Le groupe de travail a proposé, entre autres recommandations, que «les entreprises ainsi que les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux aient recours à un processus multipartite pour s'occuper de questions, de projets ou de programmes précis».

C'est donc dans le contexte de cette tendance d'accroître la consultation que ce manuel traitant de la participation du public a été rédigé. Cette vue d'ensemble permet aux preneurs de décisions principaux du gouvernement du Canada de se faire une idée au sujet des éléments essentiels de la participation du public.

Le but poursuivi dans ce manuel est d'aider les organismes gouvernementaux à organiser et à exécuter des programmes de participation du public et ce, dès les premières étapes de la planification de projets, notamment lors de l'étape de l'évaluation environnementale initiale du Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement. Le manuel traite de projets petits ou moyens qui, dans la plupart des cas, ne nécessitent pas des programmes de participation du public très complexes ou très étendus.

Dans l'introduction de son document de travail relatif à l'évaluation environnementale, le ministre de l'Environnement souligne cette volonté d'accroître la participation du public. Il insiste sur la nécessité d'«accroître la participation de celui-ci dans la prise de décision gouvernementale» et propose de l'y faire participer, dès les premières étapes de la planification.

QU'ENTEND-ON PAR PARTICIPATION DU PUBLIC?

La participation du public est un processus par lequel les avis de tous ceux qui sont intéressés par les décisions gouvernementales — personnes

De nombreux facteurs importants ont permis que ce programme de participation du public atteigne son but : entre autres, l'organisme a admis les préoccupations manifestées par les résidents et, en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, il a déployé des efforts acharnés pour trouver une solution de compromis acceptable.



*Les gens pardonneront
bien des erreurs si
l'intention est sincère.
Par contre, si vous faites
semblant d'observer les
règles du jeu, ils ne seront
pas dupes.*



intéressées ou affectées, associations, niveaux provincial, régional ou municipal de gouvernement, et autres organismes fédéraux — sont intégrés au processus de prise de décision d'un organisme.

Le processus de participation du public donne la possibilité de déterminer, avant toute décision, les préoccupations du public, ses besoins et les valeurs qu'il attribue aux choses de telle façon qu'il puisse contribuer au processus de prise de décision.

La participation du public donne lieu à un échange d'informations, l'objectif général étant de permettre à l'organisme en cause et au gouvernement fédéral, en général, de prendre une meilleure décision d'ensemble.

Un programme de participation du public ne pourra être couronné de succès si l'organisme et ses représentants ne possèdent pas ces qualités essentielles que sont l'honnêteté et la probité. Les faits ont démontré qu'il vaut mieux engager et former des personnes possédant ces qualités plutôt que d'employer des personnes ayant de l'expérience, mais dont l'attitude et la personnalité laissent à désirer.

QUAND LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST-ELLE NÉCESSAIRE?

La plupart des processus de prise de décision tireront profit d'une forme quelconque de participation du public. Le propos de ce manuel est d'encourager un recours plus fréquent à la participation du public dès le début du processus de décision, quelle que soit l'importance du projet.

LE PUBLIC C'EST QUI ?

Le public est une entité constamment changeante et composée d'une multitude d'affiliations, d'intérêts et d'alliances. Il n'y a pas «un» public, mais «des» publics. Ils varient selon les problèmes en cause et deviennent plus importants à mesure que l'on s'approche d'une décision et que les conséquences de celle-ci sont mieux comprises. Un programme de participation du public peut utiliser simultanément différentes méthodes, chacune d'entre elles étant destinée à une partie distincte de ce public.

LES AVANTAGES DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC

L'expérience a démontré que la participation du public entraîne des changements dans la planification d'un projet. La tendance d'avoir de plus en plus recours à la participation du public dans tous les aspects de la société fait que le public refusera, en règle générale, d'être laissé à l'écart du processus de

décision ou de n'y participer que superficiellement à la fin.

Ce manuel traite d'une vaste gamme de renseignements, de moyens et de techniques utilisés pour administrer des programmes de participation du public. L'administrateur d'un projet et l'organisme en cause peuvent retirer de multiples avantages de l'utilisation de ces tactiques, notamment :

La participation du public doit être conçue comme partie intégrante du projet... depuis sa conception jusqu'à sa réalisation.

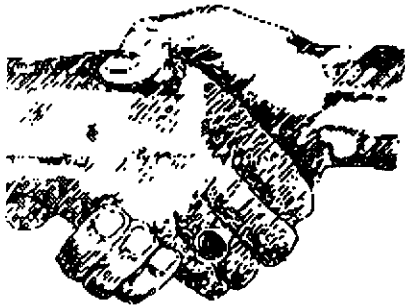
Un praticien parle...

Un ingénieur du U.S. Army Corps of Engineers m'a raconté ce qui suit : « J'ai conçu et utilisé des méthodes de participation du public pour l'aménagement des marécages et pour l'octroi de permis pour les cinq raisons suivantes :

- Notre approche par réunions d'étude a diminué le travail d'un personnel régulateur dont les effectifs étaient déjà très réduits. Ce sont les opposants qui accomplissent la plus grande partie du travail!
- Je désirais mieux contrôler les événements. Notre organisme réagissait toujours. Notre méthode de participation du public nous met dans une position plus favorable à l'action. Cela nous a permis de devancer les problèmes.
- Notre méthode de participation du public a favorisé la compréhension, par le public, du processus d'octroi de permis.
- La participation du public a en fait contribué à accroître notre capacité d'assurer la protection de l'environnement face aux effets cumulatifs. Nous savions par expérience que, dans le cas de permis simples, il est difficile pour les juges de prendre une décision. C'était plus facile dans le cas d'un permis général octroyé pour toute la région si, durant le processus de participation du public, ce dernier était favorable.
- La participation du public a permis à l'organisme de mieux s'occuper des conflits dans toute la zone géographique. Au lieu d'être entraîné dans la médiation de conflits qui ont « mûri » ou de nous transformer en adversaire, nous avons amené les adversaires éventuels à discuter avant que le conflit s'envenime.

Ces facteurs ne m'ont pas seulement convaincu personnellement mais ont aussi convaincu l'organisme de l'efficacité d'un programme de participation du public. »

Les groupes locaux peuvent réagir très positivement et suggérer des solutions créatives si on les consulte. Écouter le public est rentable!



Meilleures décisions

Le processus de réflexion lors de la préparation d'un programme de participation du public aidera à clarifier et à organiser les objectifs et les exigences d'un projet, contribuant ainsi à améliorer la prise de décision globale. Un avantage encore plus grand : la réaction du public peut exiger que l'on repense certaines hypothèses concernant la décision à prendre.

Administration plus efficace des projets

L'organisation de la participation du public peut entraîner une amélioration de la conduite générale d'un projet. En tant que directeur, comment savoir que 80 % des ressources disponibles risquent d'avoir été consacrées à des solutions ou des variantes qui ne pourront être réalisées. La réponse à cette question revêt une importance capitale. L'administration de la participation du public aide les administrateurs à répondre à ce genre de questions, en leur permettant de définir dès l'origine les problèmes et les contraintes essentielles d'un projet. Cela peut également favoriser une compréhension réciproque des problèmes suffisamment tôt, pour que tous

les intéressés puissent prendre des mesures positives.

Réduire au minimum les coûts et les délais pour le projet

On pense communément qu'un programme de participation du public entraîne une augmentation des coûts et des délais. En fait, faire appel dès le début d'un projet à la participation du public peut réduire les délais et les frais inhérents à toute controverse avec le public. À court terme, la participation du public augmente les délais et les frais pour en arriver à une décision. Cependant, une décision coûteuse et qui prend du temps peut être économique si elle mène à l'action. Par contre, une décision prise hâtivement et à peu de frais peut être onéreuse si rien n'est fait pour aboutir à une entente entre les parties au sujet d'une ligne de conduite conflictuelle.

Réalisation plus facile

La participation du public peut entraîner de la part de groupes qui ont un intérêt dans la décision, un engagement plus profond envers la décision prise et réduire au minimum la controverse au cours de la

réalisation du projet. Par conséquent, les économies compenseront largement les coûts d'un programme de participation du public.

Possibilité de confrontation évitée

La participation du public dès le début d'un projet contribuera à réduire la probabilité de voir l'organisme faire face à des situations de conflits graves. Ainsi, à long terme, la participation du public peut entraîner une réduction des ressources financières et humaines affectées à des projets. Cependant, la participation du public n'est pas une panacée

miraculeuse, elle ne réduira pas ou n'éliminera pas tous les conflits.

Maintenir la crédibilité et la correction

Pour éveiller et maintenir un sentiment de correction, surtout lorsqu'il s'agit de prendre des décisions controversables, il faut suivre un processus de prise de décision transparent, crédible auprès du public et auquel ce dernier participe. Les programmes de participation du public laisseront celui-ci mieux au courant des objectifs et du fonctionnement de l'organisme en cause.

Un praticien parle...

Je me souviens d'un projet de passage d'une ligne de 500 KV dans un delta et des marécages situés à proximité d'un lac dans le Nord. Les autochtones de l'endroit utilisaient traditionnellement cette zone et participèrent donc à l'étude d'impact en tant que membres de l'équipe. Le grand public participa également à plusieurs réunions publiques. L'équipe d'ingénieurs chargée du tracé du passage était incapable de déterminer un tracé ne posant pas de problèmes environnementaux pour le delta ou les marécages ou n'entraînant pas des coûts énormes pour passer sous le lac. Lors d'une réunion importante de l'équipe, à laquelle les autochtones assistaient, l'impossibilité de déterminer un tracé approprié fut longuement discutée sans que les participants en arrivent à une conclusion. L'un des autochtones leva alors la main et suggéra de construire plusieurs îles artificielles pendant l'hiver, durant lequel les dommages à l'environnement seraient réduits au minimum; la combinaison de ces îles aux îles naturelles permettrait d'obtenir un tracé relativement économique. Vous voyez d'ici les figures cramoisies parmi les membres de l'équipe lors de cette proposition faite devant le ministre. Le comble, c'est que la solution était réalisable. **Les publics locaux peuvent avoir des réactions très positives et des solutions créatives si on se donne la peine de les consulter. Écouter le public est rentable.**

Participation du public et controverse - La participation du public n'est pas, en elle-même, un moyen de mettre un terme à la controverse; cependant les chances de la diminuer sont plus grandes que si l'on n'y recourt pas. La participation du public peut servir à contrôler la controverse. Elle est aussi un moyen de permettre à un nouveau partenaire social, le public, d'entrer dans le processus de prise de décision.

Augmenter la compétence de la direction

De plus en plus, les administrateurs sont appelés à rencontrer le public et à collaborer avec lui. Les administrateurs peuvent augmenter leur compétence en travaillant avec le public à des programmes ne soulevant pas de controverse et pour lesquels ils disposent du temps nécessaire pour organiser un programme sans les considérations de temps inhérentes aux cas fort en vue et causes de vives réactions. De cette façon, que le programme soit un succès ou non, l'expérience acquise sera instructive et les aidera dans le futur surtout dans le cas de programmes très controversés.

Rendre un travail d'équipe possible

Pendant que les administrateurs décident de la méthode de participation appropriée, les membres de l'équipe discutent non seulement des coûts du projet, mais aussi de ses objectifs. Le simple fait de réfléchir à la manière d'expliquer une étude au public, oblige l'organisme à y voir très clair

dans ses propres affaires : il lui faut donc préciser ses objectifs et déterminer ceux qui pourraient faire l'objet de compromis.

En résumé, on encourage une véritable discussion entre les membres d'une équipe, y compris les personnes provenant d'autres ministères ou organismes, dès le début et tout au long d'un projet. Le résultat d'un tel dialogue se fait sentir deux ou trois ans plus tard, au cours de l'étude du projet et de sa réalisation.

L'organisation de la participation du public donne donc l'occasion de former une vraie équipe.

Éveiller la compétence et la créativité du public

La participation du public en créant chez celui-ci un certain sentiment de propriété donne la possibilité d'étendre le champ des connaissances disponibles. Elle peut encourager des personnes compétentes qui ne font pas partie de l'organisme à faire des recherches, à fournir des arguments et à enrichir le débat de diverses manières. Fréquemment, ceux qui prennent part à la participation

publique sont des experts dans leurs domaines respectifs. Leurs contributions peuvent être importantes. Les organismes ont constaté que les connaissances et la créativité du public contribuent de façon inestimable à la préparation de solutions de compromis délicates. Par l'administration de la participation du public on peut réellement contribuer à enrichir autant la qualité de l'étude que la quantité des connaissances scientifiques.

En faisant appel, dès le début, à la participation du public, les organismes peuvent réagir à des idées nouvelles avant de se trouver coincés dans la défense d'approches classiques peut-être démodées.

Accord entre les parties

Un programme de participation du public peut donner naissance à une entente et à un engagement fermes, à long terme, entre des parties qui autrement seraient en désaccord. Un programme qui suscite la compréhension entre les parties ne peut qu'être bénéfique pour la réalisation du projet et pour les étapes ultérieures d'exploitation.

L'essence même de la participation du public est la communication réciproque. Il n'y a de vraie participation du public que s'il y a une certaine information provenant de ce public (quoiqu'il puisse y avoir des moments au cours d'un programme de participation du public où il serait approprié de simplement diffuser de l'information).

Figure 1

Types de participation du public

(Premier : participation la moins importante Dernier : participation la plus importante)

Persuasion

Recours à des méthodes de participation dans le cadre d'efforts justifiés pour modifier les attitudes sans susciter chez le public l'espoir de participer au processus de planification.

Sensibilisation

Recours à la diffusion d'informations pour sensibiliser le public aux programmes et aux objectifs.

Rétroaction

Diffusion, par les autorités, de renseignements concernant l'état de la planification de politiques pour lesquelles ces autorités ont déjà pris position et pour lesquelles elles sollicitent la réaction du public.

Consultation

Recours au dialogue officiel entre les autorités et le public, sur la base d'objectifs précis déjà acceptés de commun accord.

Planification conjointe

Prise de décision conjointe. Le public est représenté dans les comités ministériels de planification; on lui donne le droit de voter et de prendre part à la prise de décision. Les sujets de discussion doivent être précisés géographiquement et compréhensibles par les participants de la région.

Délégation de pouvoirs

Transfert au public, ou à d'autres paliers de gouvernement ayant la compétence requise, de responsabilités normalement assumées par l'autorité.

Autodétermination

Processus de planification entrepris directement par le public.

TYPES ET DEGRÉS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

La figure 1 résume divers types de participation du public. Les deux premiers, la persuasion et la sensibilisation, ne sont pas vraiment des types de participation du public, bien qu'ils jouent un rôle important lorsqu'ils sont combinés avec d'autres méthodes. À l'autre extrémité de la gamme se trouvent la délégation de pouvoirs et l'autodétermination qui ne sont utilisables que si le mandat de votre organisme vous donne latitude de le faire. Il s'ensuit que les méthodes les plus réalisables sont : la

rétroaction, la consultation et la planification conjointe. Il y a divers degrés de participation du public allant de l'information pure et simple, dont le but est de simplement faire connaître une décision au public, à l'invitation à être entendu avant la prise de décision, et à des approches plus intégrantes où le public peut influencer directement la décision ou avoir la possibilité de déterminer la décision conjointement avec l'organisme.

Le choix des méthodes à utiliser fait partie du processus esquissé dans la partie suivante de ce résumé.

ORGANISATION DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC

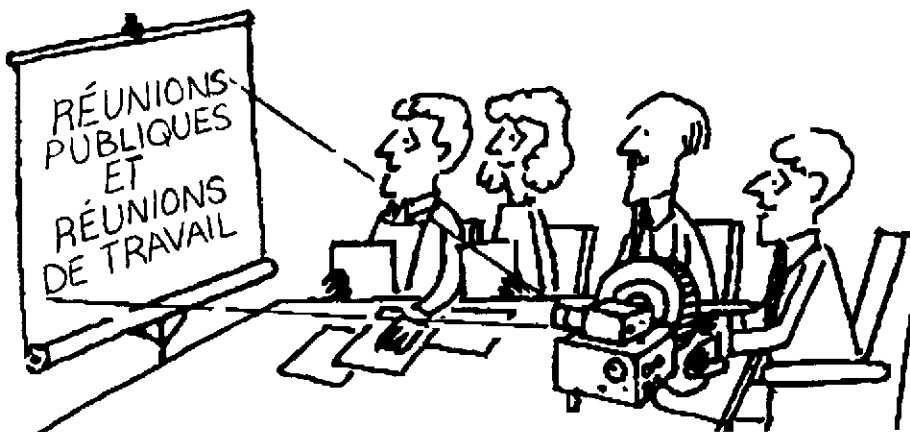
ORGANISER ET
EXÉCUTER
DES PROGRAMMES
DE PARTICIPATION
DU PUBLIC

L'organisation de la participation du public doit être partie intégrante du processus général de planification d'un projet et non pas être simplement ajoutée après coup. Pour que cette participation réussisse, il faut l'organiser avec précision. Paradoxalement, l'existence même d'un programme de participation permet à ceux qui l'utilisent d'être souples et d'adapter ce programme en fonction de la situation.

Dans les organismes gouvernementaux, les décisions sont rarement un choix unique fait à un seul moment précis; il s'agit habituellement d'une suite de décisions aboutissant à un résultat final. À certaines étapes décisives d'un projet, les décideurs désirent avoir des renseignements concernant l'ingénierie, l'économie, les questions sociales ou l'environnement.

Lorsque la participation du public est parfaitement intégrée à la prise de décision, un décideur refuserait de prendre une décision sans avoir obtenu, au préalable, toutes les informations concernant la participation du public, tout comme il refuserait de prendre une décision sans avoir obtenu d'abord les informations requises concernant l'ingénierie, l'économie ou l'environnement.

La participation du public doit donc être considérée comme «la façon de traiter les affaires» de l'organisme. Pour chaque projet, le programme de la participation du public doit être conçu en fonction de l'importance du projet et des décisions à prendre. Ce programme doit être adapté aux besoins du public et accorder le temps requis pour le mettre au courant des problèmes. Il faut encore que les rapports techniques soient rédigés dans un langage à sa portée.



Votre organisme doit prouver qu'il est souple, non seulement pour la conception et la réalisation des programmes de participation mais aussi en répondant aux besoins de participation du public postérieurs à la décision. En ce qui concerne la participation du public, vous ne pouvez rien considérer comme acquis. Chaque processus de consultation est nouveau et unique. N'agissez jamais suivant une idée ou un processus préconçus.

La figure 2 illustre les cinq principales étapes de la planification de la participation du public.

En pratique, aucun processus de participation n'est aussi linéaire que le laisse supposer la figure 2. Un tel processus est plutôt itératif : certaines parties de celui-ci étant modifiées à mesure qu'on évalue les résultats de chaque étape.

Le volume 2 traite en détail de l'organisation en profondeur.

Figure 2
Étapes d'un programme de participation du public

Phase 1
Investigation
préliminaire



Phase 2
Organisation
initiale



Phase 3
Préparation d'un plan
d'action pour la
participation du public



Phase 4
Exécution
du plan



Phase 5
Participation du public
après la décision

APPUI DE LA PART DES DÉCIDEURS ET DES CADRES SUPÉRIEURS

Pour mener à bien la participation du public, les administrateurs de projets et le personnel chargé de la participation du public doivent être soutenus par les cadres supérieurs au point de vue budget, temps, programmes de formation, prises de décision et contacts; de plus, on doit préparer des programmes de formation et accorder le soutien nécessaire lors de la prise de décision et de la concertation. Même si les cadres supérieurs ne sont, en général, pas mêlés directement aux activités au jour le jour d'un programme de participation du public, ils l'influencent par leur style de prise de décision, l'organisation de leur organisme et le genre d'appui qu'ils peuvent offrir. Il faut que les cadres supérieurs soient engagés si l'on veut que les programmes de participation du public soient efficaces.

Il est important que la direction ne sous-estime pas le temps et les coûts supplémentaires des programmes de façon à établir des budgets et des calendriers réalistes.

La haute direction peut également manifester son appui à la participation du public en étant présente aux réunions publiques importantes.

Finalement, la haute direction doit être un modèle pour la communication ouverte avec tous les groupes. Il est sage d'entretenir des relations fréquentes et non officielles avec les personnes et les groupes au fur et à mesure que des problèmes apparaissent parce que ce genre de communication régulière est le signal d'alarme le plus prompt. Il est tout particulièrement essentiel de travailler en étroite collaboration avec les milieux politiques et médiatiques intéressés en les tenant au courant de l'évolution du projet.

L'importance de l'appui accordé par les décideurs et la haute direction est examinée en détail dans le premier volume de ce manuel.

Il faut que vous fassiez sentir aux administrateurs que le programme de participation du public est leur programme. Même s'ils disposent du personnel requis pour les aider à exécuter leur programme encore faut-il qu'ils ressentent un intérêt presque émotionnel pour ce programme sans quoi ce dernier ne changera rien.

Occupez-vous de votre personnel responsable des programmes de participation du public. Diriger de tels programmes n'est jamais facile et le personnel doit savoir que la haute direction apprécie son travail. Un bon directeur d'un programme de participation du public est une perle rare.

AFFECTATION DE PERSONNEL ET ORGANISATION DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE

Le succès d'un programme de participation du public dépend d'un certain nombre de facteurs organisationnels qu'il faut considérer lors de la préparation, de l'organisation et de l'exécution d'un programme. Parmi ces facteurs notons :

- le style de prise de décision de l'organisme;
- les critères appropriés à l'évaluation du rendement du personnel;
- l'établissement de communications franches au sein de l'organisme;
- la coordination au sein de l'organisme et avec les organismes extérieurs;

Tous ces facteurs sont examinés dans le premier volume.

SUGGESTIONS POUR LES DÉCIDEURS EXAMINANT DES PROGRAMMES DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Parmi les facteurs à considérer par ceux qui administrent les programmes de participation du public mentionnons qu'il faut :

- chercher les liens existant entre l'opinion publique et les décisions prises;
- examiner quels genres de publics sont compris dans le programme;
- s'assurer que des moyens d'information sont prévus pour continuer à informer le public durant les périodes calmes ou peu remarquables d'un projet;
- insister pour que les documents soient écrits de façon compréhensible dans la langue du public intéressé;
- se mettre à la place des divers intéressés lors de l'examen par la direction.

Ce sont là les facteurs qu'il faut absolument prendre en considération lors de l'examen d'un programme de participation du public. Ils sont traités en détail dans le premier volume de ce manuel.

TENDANCES RELATIVES À LA PARTICIPATION DU PUBLIC

ORGANISER ET EXÉCUTER DES PROGRAMMES DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Le premier volume de ce manuel contient une section conçue pour mieux sensibiliser les cadres supérieurs à certaines des tendances actuelles dans le domaine de la participation du public. Ces tendances sont nombreuses mais il en est deux qui sont particulièrement adaptées aux sujets traités.

Première tendance : vigilance concernant les questions qui préoccupent le public et qui lui paraissent prioritaires. Nous examinons donc les moyens que les décideurs principaux doivent utiliser pour ce faire. Par les moyens décrits dans le premier et le second volume du manuel, le décideur sera mieux préparé et plus au courant des problèmes publics et gouvernementaux et, de ce fait, pourra réagir plus promptement et plus efficacement.

Deuxième tendance : réaliser un consensus avec les publics avec lesquels vous aurez à travailler. Bien que cette tactique soit utilisée couramment aux États-Unis, le Canada, pour sa part, a mis du temps à s'y intéresser. Ce phénomène est attribuable avant tout à la différence des systèmes politiques et judiciaires des deux pays. Comme le faisaient remarquer de nombreux homologues américains, «Quoi que vous fassiez, tenez-vous à l'écart du système judiciaire. Tous les projets que nous proposons finissent par passer par lui, entraînant ainsi des retards importants et coûteux. » La réaction des États-Unis a été d'avoir plus recours à des programmes de participation du public, la plupart d'entre eux comprenant actuellement un éventail de moyens de médiation et de réalisation de consensus.

Une description détaillée de ces deux tendances est donnée dans le premier volume du manuel.

D'autres facteurs externes sont là qui influenceront sur vos activités et vos problèmes : vous devez en être conscient et être prêt à réagir.

COMMENT SE SERVIR DU MANUEL CONCERNANT LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Les trois volumes du manuel concernant la participation du public ont été préparés à l'intention des organismes gouvernementaux du Canada. Ce manuel est destiné à servir de guide pour les cadres supérieurs, les cadres d'exécution et les praticiens dans la préparation du programme de participation du public requis par leur ministère ou organisme dans le cadre d'un processus d'examen en matière d'environnement, de leurs propres projets relativement peu importants, qui ne nécessiteraient probablement jamais d'examen par d'autres organismes.

PLAN DU MANUEL

Le manuel comprend quatre volumes.

Résumé :

Le résumé conçu à l'intention de la haute direction donne la raison d'être de la participation du public et expose brièvement le processus d'organisation de cette participation.

Volume 1 : Implications administratives pour les décideurs

Le premier volume est destiné aux cadres supérieurs et aux cadres d'exécution pour les aider à déterminer quand il est nécessaire de recourir à la participation du public et comment organiser celle-ci au sein de leur organisme.

Volume 2 : Préparer un programme de participation du public

Le volume 2 s'adresse aux cadres d'exécution et aux praticiens responsables de la préparation et de l'exécution d'un programme de participation du public.

Volume 3 : Méthodes de participation du public : Un recueil d'idées et de moyens

Le volume 3 est un recueil technique des moyens et tactiques utilisables par les praticiens. Les méthodes y sont décrites, ainsi que les processus à suivre pour les réaliser. Les avantages et les inconvénients de chaque méthode sont examinés.